

Les étudiants de l'UQAM
Sondage CROP
en supplément à l'intérieur

UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
À MONTRÉAL
ARCHIVES

l'Uqam

Inscriptions d'automne: 19 221

Le nombre des étudiants inscrits cet automne à l'UQAM s'établit à 19 221. Ce chiffre est provisoire puisqu'il ne tient pas compte des inscriptions tardives, ni des modifications ou annulations de cours. Non plus de la totalité des inscriptions aux études avancées.

La répartition des étudiants selon le régime d'études: temps complet, 45,7%; temps partiel, 54,3%. Plus de la moitié des étudiants sont de sexe masculin (51,4%); les étudiantes formant un groupe de 48,2%.

On compte 96,9% des étudiants inscrits au

premier cycle.

Quant à la répartition par familles, elle se lit ainsi: arts: 9,4%; lettres: 8,2%; formation des maîtres: 16,8%; sciences: 9,5%; sciences de la gestion: 32,6%; sciences humaines: 19,5%; (programmes divers): 4%.

Deux recherches en linguistique

Le français au Québec

— en page 8

UQAM
COLLOQUE 80

Un impact sur l'enseignement des arts



Lors de l'ouverture du centre régional de Saint-Jérôme, de gauche à droite: M. Serge Fontaine [Valleyfield], Mme Denise Lanouette [Saint-Jean], M. Gilbert Dionne [doyen intérimaire du premier cycle], M. Roger Cartier [Saint-Jérôme], Mme Louise Bastien [du décanat du premier cycle].

L'UQAM s'installe à Saint-Jean, Saint-Jérôme et Valleyfield

En plus de dispenser des cours hors campus, ce dont elle s'acquittait depuis quelques années, l'UQAM a désormais pignon sur rue dans trois régions éloignées de Montréal: Saint-Jean, Saint-Jérôme, Valleyfield.

Implantés depuis le mois d'août, ces bureaux permanents reliés au décanat du premier cycle comptent chacun un coordonnateur et une secrétaire. Denise Lanouette et Louise Desrosiers à Saint-Jean, Roger Cartier et Suzie Huot à Saint-Jérôme, Serge Fontaine et Carole Leblanc à Valleyfield.

Mise sur pied dans une perspective de décentralisation et d'un plus grand accès des adultes à l'enseignement supérieur, cette infrastructure permettra aux populations locales non seulement d'y suivre des cours mais également d'y faire les démarches normales d'admission et d'inscription.

«Jusqu'à maintenant, souligne Mme Louise Bastien du décanat du premier cycle qui supervise le dossier, dans les trois centres, ça ne déroule pas. D'abord étonnés de la présence de l'UQAM chez eux, les organismes, associa-

tions, groupes ou individus des diverses municipalités réclament des informations, remplissent des demandes d'admission, suggèrent même l'ouverture de programmes susceptibles de correspondre à leurs besoins.»

Pour l'instant cependant, question de ne pas mettre la charrue devant les boeufs, l'UQAM n'offre la possibilité de s'inscrire que dans des programmes déjà dispensés à Montréal, pourvu qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions.

Les bacc. en enseignement professionnel et en pré-scolaire (perfectionnement), les certificats de premier cycle en arts plastiques, pédagogie de l'audio-visuel, français écrit, écologie, administration, sciences comptables, gestion du personnel et relations de travail ainsi que le certificat pour formateurs d'adultes en milieu scolaire semblent les programmes les plus courus. Le décanat du premier cycle entend toutefois, dès l'automne, faire une analyse systématique des besoins des adultes des trois régions afin d'ajuster sa programmation en conséquence dans les sessions et années ultérieures,

quitte à créer de nouveaux programmes si nécessaire.

Les cours en région seront assumés par des chargés de cours. Chaque programme, bien qu'il en soit éloigné physiquement, sera relié à un module existant à Montréal. Les coordonnateurs souhaitent trouver, au fur et à mesure que se déroulera l'expérience, les modes de participation des étudiants à leur programme ainsi que les types d'encadrement qui leur conviennent.

La période d'inscriptions bat son plein, il est encore trop tôt pour fournir une idée précise du nombre de groupes-cours qui seront ouverts dans l'une ou l'autre des régions ainsi que du nombre d'inscrits. A titre d'indice: plus de trente groupes-cours sont en voie de s'organiser dans onze municipalités gravitant autour de Saint-Jérôme. Il faut bien dire cependant que l'UQAM n'est pas une parfaite étrangère dans ce coin de pays et que la présence d'un centre régional ne fait que donner un nouvel essor aux activités d'enseignement qu'elle y dispensait déjà.

D.N.

La famille des arts pendait la crémaillère fin août dernier sans lésiner sur le nombre d'invités: plus de 400 venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Australie, des trois Amériques. Coïncidant de fait avec l'installation au pavillon Judith-Jasmin du vice-décanat, des modules et départements d'arts plastiques et d'histoire de l'art, le Colloque international sur l'enseignement des arts au niveau supérieur réunissait pour la première fois les professionnels de l'enseignement des arts.

«L'art étant un objet explosif, disait Mikel Dufrenne (conférencier invité), il faut savoir dans quelle direction orienter l'explosion». C'est la tâche que tentent d'effectuer pendant trois jours d'affilée, théoriciens, praticiens, artistes, chercheurs, créateurs, pédagogues oeuvrant dans les institutions universitaires, écoles nationales, conservatoires et autres milieux d'apprentissage.

«Sans lutte de disciplines» soulignent les responsables du colloque, «avec courtoisie même», les enseignants en histoire de l'art, arts plastiques, cinéma, design, théâtre, musique et danse ont confronté leurs idéologies, leurs perceptions, leurs méthodes, leurs expériences. Plus d'une centaine de communications, séminaires, démonstrations, ateliers thématiques (sans parler des rencontres de couloir) ont eu raison, dit-on, du moins pendant quelques heures, de l'isolement et du cloisonnement dont théoriciens et praticiens ont l'habitude de s'accuser mutuellement.

Le menu avait été élaboré, soigneusement et de longue date, pour des appétits robustes. Simultanément, les échanges pouvaient avoir lieu autour de thèmes aussi variés que: L'enseignement et la dimension politique de l'architecture; dualité et parallélisme de la communication visuelle de l'artiste et du designer; why so few women artists in France; teaching of light and color; art, recherche et audio-visuel; de la sémiotique de l'image à l'enseignement de l'histoire

esthétique; promoting aesthetic education in music schools.

Fortement stimulés lors de la soirée d'ouverture par les paroles de ce vieux routier de l'enseignement des arts et de l'éducation artistique au Québec qu'est le sociologue Marcel Rioux: «L'art comme mode de connaissance et fonction de l'homme ainsi que l'enseignement des arts sont plus que jamais nécessaires à notre survie dans nos sociétés fortement industrialisées, bureaucratiques, à consommation dirigée», les participants se sont interrogés sur les rapports entre la théorie et la pratique dans l'apprentissage des arts, la nature et la finalité des programmes d'études à établir, les caractéristiques des populations étudiantes à desservir.

D'aucuns ont cependant constaté avec regret la mince participation des enseignants à l'atelier thématique sur le statut de l'étudiant: apprenti ou artiste. Les apprentis-artistes-étudiants, retenus par un travail d'été ou quelques dernières bouffées de vacances, fauchés ou trop peu informés, se sont eux-mêmes passablement tenus à l'écart de cet événement qui les concernait pourtant d'assez près. La plupart des chargés de cours des divers départements (pour les mêmes raisons?) ont également brillé par leur absence.

Pour les uns et pour les autres, le vice-doyen, M. Jean-Pierre Boivin, initiateur de ce rassemblement, et M. Jacques Tousignant, coordonnateur et collaborateur de première main, envisagent des «reprises» de certaines communications durant l'automne, puisant à même la vingtaine d'exposés du Colloque fournis par des professeurs réguliers de l'UQAM.

Pour les absents aussi bien que pour les présents, les Actes du Colloque seront publiés au cours de l'année. Une manière de faire passer à l'histoire cette première mondiale dont le secteur des arts «souvent trop peu pris au sérieux à l'Université» est particulièrement fier.

Denise Neveu

**Photos et autres textes
sur le Colloque 80 en page 7**

Conseil d'administration

Au cours de ses réunions, tenues depuis la fin des cours de la session d'hiver 80, le conseil d'administration a :

- donné suite aux recommandations de la commission des études rapportées ci-contre;
- renouvelé le mandat de M. Benoît Lauzière à la présidence du conseil d'administration de l'UQAM pour l'année 1980-81;
- désigné Mme Florence Junca-Adenot au poste de vice-recteur aux communications, et demandé au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer Mme Junca-Adenot membre du conseil d'administration de l'UQAM;
- créé un poste de vice-recteur (associé à l'enseignement et à la recherche) et désigné à ce poste Mme Claire McNicoll;
- nommé M. Gilbert Dionne doyen intérimaire du décanat des études de premier cycle;
- nommé M. Pierre Leahey au poste de doyen de la gestion des ressources;
- nommé les membres du comité exécutif pour l'année 1980-81: Claude Pichette, Michel Leclerc, Jean Brunet, Florence Junca-Adenot, Jean-Marc Tousignant, Charles-Albert Poissant;
- recommandé au comité exécutif de l'UQ la nomination de M. Emilien Goyer (directeur du personnel) comme représentant de l'UQAM au comité de retraite de l'UQ pour l'année 1980-81;
- adopté la liste des associations et organismes à consulter pour la nomination des représentants socio-économiques au conseil d'administration de l'UQAM;
- manifesté son désaccord avec la rédaction préliminaire des «Propositions de mise à jour du cadre juridico-administratif de l'Université du Québec soumises par la présidence à l'Assemblée des gouverneurs»;
- déterminé le mandat du comité de vérification du conseil d'administration (en matière financière et administrative) et nommé membres de ce comité pour l'année 1980-81 MM. Benoît Lauzière, Claude Pichette et Charles-Albert Poissant;
- procédé à la nomination de membres au conseil d'administration du LABREV: Gilles Beausoleil, Bernard Bobe, Joseph Chung, Monique Desrochers, Philippe de Villé, Pierre Fréchet, Wafik Grais, Jacques Henri, Vély Leroy;

- adopté une résolution de félicitations à l'endroit de M. Gilbert Dionne relativement au récent Congrès des sociétés savantes, dont il a été l'organisateur;
- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ le renouvellement du mandat des personnes suivantes comme membre du conseil d'administration de l'Ecole de technologie supérieure (ETS): Claire McNicoll, François Sénécal-Tremblay, Jean Ménard. De même que la nomination comme membres du conseil d'administration de l'ETS de Claude Abshire et de Me Roland Boudreau, C.R.;
- approuvé la «Politique régissant la participation des membres de la direction de l'Université au conseil d'administration ou aux instances de direction d'organismes extérieurs»;

- institutionnalisé un centre de recherche en gestion sous le titre de «Centre de recherche en gestion»;
- autorisé l'ouverture en septembre 1980 du programme de certificat de premier cycle en gestion de la main d'œuvre (rattaché au module de certificats en administration);
- autorisé l'ouverture en septembre 1980 du programme de maîtrise en communications;

- procédé à l'engagement de 68 professeurs;
- accordé la permanence à 19 professeurs;
- approuvé le budget provisoire d'investissement 1980-81;
- adopté le budget de fonctionnement 1980-81;
- approuvé les états financiers pour l'année 1979-80;
- levé le huis-clos relativement à certains documents confidentiels concernant le Rassemblement en animation et recherche culturelles;

- constitué le comité d'enquête recommandé par la commission des études concernant le Rassemblement en animation et recherche culturelles, et lui a demandé de faire rapport à la commission des études au plus tard le 15 octobre 1980;

- autorisé la signature d'une entente entre l'UQAM et le ministère des Communications du Québec concernant le projet intitulé «Le langage dans les nouveaux services d'information à domicile», présenté par le professeur Michel Cartier;

- autorisé la signature d'un accord de coopération universitaire entre l'UQAM et l'Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI);

- approuvé un projet de protocole d'entente entre l'Université et la Fondation UQAM; concernant les demandes de fonds adressées par l'Université à la Fondation;

- autorisé la signature d'un contrat concernant la commercialisation du document audio-visuel «La classification des sons du français», conçu par le professeur Claire Asselin;

- autorisé la signature d'un protocole d'entente avec l'UQ relativement à BADADUQ;

- proposé de surseoir à l'application de la politique de reconnaissance des associations étudiantes à l'UQAM.

- adopté une liste de dénominations et de titres féminins à l'Université;

- exclus un étudiant de troisième cycle, suite à un cas de plagiat.

La prochaine réunion régulière du conseil d'administration aura lieu le 22 septembre.

Commission des études

Au cours de ses réunions tenues depuis la fin des cours de la session d'hiver 80, la commission des études a recommandé au conseil d'administration :

- la nomination de vice-doyens aux familles de la formation des maîtres et de sciences humaines;
- le renouvellement du mandat de M. Guy Labelle au poste de vice-doyen de la famille des lettres;
- la nomination de 15 directeurs de département;
- la nomination de 26 directeurs de modules;
- la substitution au CRD d'un centre de recherche interdisciplinaire et interdépartemental qui sera nommé «Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation» (CIRADE);
- la nomination de M. Fred Strayer au poste de directeur du CIRADE pour un mandat de deux ans;
- la création d'un module de sciences comptables;
- l'adoption de la politique de développement de la recherche à l'UQAM;
- l'adoption du Programme d'aide financière aux chercheurs 1980-1985;
- la modification de la composition et du mandat du Comité d'aide financière aux chercheurs (CAFAC);
- la répartition des postes de remplacement pour 1980-1981;
- la modification des critères d'embauche au département des sciences de l'éducation;
- l'adoption de la politique de dégrèvement d'enseignement pour favoriser le développement de la recherche et le développement des services à la collectivité;
- le renouvellement du mandat de M. Gilles Beausoleil au poste de directeur du LABREV pour une période d'un an;
- l'approbation des modifications proposées au règlement des études de premier cycle (Règlement no. 5);
- la nomination de M. Luc-Normand Tellier au poste de directeur du LARSI;
- l'adoption de certaines mesures suite au rapport du Comité d'étude sur la linguistique et aux résolutions adoptées par l'assemblée départementale concernée;
- la création d'un module de certificat de perfectionnement en enseignement du français;

- l'adoption de la politique d'admission, de contingentement et de sélection au programme de maîtrise en communication;
- la création d'un jury d'évaluation des demandes d'aide à la recherche-crédation;
- l'adoption d'une politique concernant les plans triennaux et les rapports annuels des centres, laboratoires et équipes de recherche reconnus institutionnellement;
- l'inclusion dans la liste des cours, évalués selon le système «succès-échec» pour la session d'hiver 1980, des cours et des activités en animation et recherche culturelle;
- l'institution d'un comité d'enquête concernant le climat intellectuel, l'éventail idéologique et la qualité des enseignements et de la recherche au Rassemblement en animation et recherche culturelles, et dans les programmes d'animation culturelle;
- d'ajouter à la politique «Organisation et financement de la recherche» certaines dispositions relatives au comité de déontologie.

D'autre part, la commission des études a :

- nommé 12 directeurs de programmes d'études avancées;
- suite à la consultation tenue sur le rapport du comité sur l'orientation de la formation des maîtres, réitéré sa préoccupation quant à l'importance du rôle de l'UQAM dans la formation des maîtres au Québec, et demandé au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche d'assumer un mandat particulier de coordination entre les décanats et aussi entre les divers secteurs de l'Université à ce sujet;
- adopté tel que déposé le rapport concernant les cours libres de façon à ce que les dispositions contenues dans ce texte soient intégrées à la prochaine édition des programmes;

- reçu la recommandation de la sous-commission du premier cycle concernant le mode d'évaluation et de notation en sciences juridiques;

- renouvelé les mandats de MM Jean-Pierre Dion et Charles Perraton à la sous-commission des études avancées et de la recherche; nommé les personnes suivantes membres de cette sous-commission: Serge Berthelot, Rachel Desrosiers, Marc Durand, Robert Sheitoyan, Anne Légaré;
- nommé M. Bernard Lefebvre à la sous-commission du premier cycle, et M. Claude-Yves Charron à la sous-commission des ressources;

- renouvelé le mandat des personnes suivantes au comité de déontologie: Guy Avon, Georges Leroux, Jean-Guy Alarie, Berthe Lavergne; nommé membre de ce comité André Bergeron et Dolorès Gagnon-Heynemand;

- approuvé le projet de programme de doctorat en études européennes, et l'a transmis pour approbation au Conseil des études;

- recommandé au Conseil des études de considérer la maîtrise en communication comme étant un programme de recherche;

- demandé au rassemblement en études urbaines certaines précisions quant à sa demande de départementalisation, et ce avant le premier septembre 1980;

- convenu du mode de validation de la session d'hiver 1980 au module d'animation et de recherche culturelles;

- reçu favorablement le rapport du comité spécial de révision de notes pour l'étudiant Gaston Hervieux, et recommandé au conseil d'administration de donner suite aux recommandations de ce rapport.

La prochaine réunion régulière de la commission des études aura lieu le 16 septembre.

Comité exécutif

Au cours de ses réunions tenues depuis la fin des cours de la session d'hiver 80, le comité exécutif a :

- déterminé le nombre de groupes-cours et adopté des objectifs-cibles par cycle pour la session d'automne 80;
- procédé aux nominations suivantes:

- Mme Françoise Bertrand au poste d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- M. Nicolas Buono au poste de doyen-adjoint de la gestion des ressources;
- M. Ghislain Lévesque au poste de directeur de la formation externe et des stages;
- M. Hubert Perron au poste de directeur général du service des bibliothèques;

- désigné M. Alfred Dubuc, professeur au département d'histoire, comme membre de l'assemblée générale de l'Institut de recherche appliquée sur le travail;
- nommé M. Louis Rousseau au poste de directeur du Regroupement inter-universitaire pour l'étude de la religion;
- autorisé la signature d'un contrat de publication des écrits du symposium de sexologie aux «Editions Etudes Vivantes Ltée»;
- autorisé la signature d'un contrat de session aux Inuit du pavillon TUVAAALUK, situé sur l'île du Diana, dans l'Ungava. (Il s'agit du bâtiment qui a servi

pendant cinq ans aux équipes de recherche du laboratoire d'archéologie de l'UQAM; les Inuit de la région s'en serviront comme relais de chasse).

Lettres à l'UQAM

Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 35 lignes dactylographiées et parvenir au journal au plus tard le mardi, à 14h, précédant la date de publication.

La rédaction

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

Volume VII, numéro 1
8 septembre 1980

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

Décès de M. Jean-Louis Houle

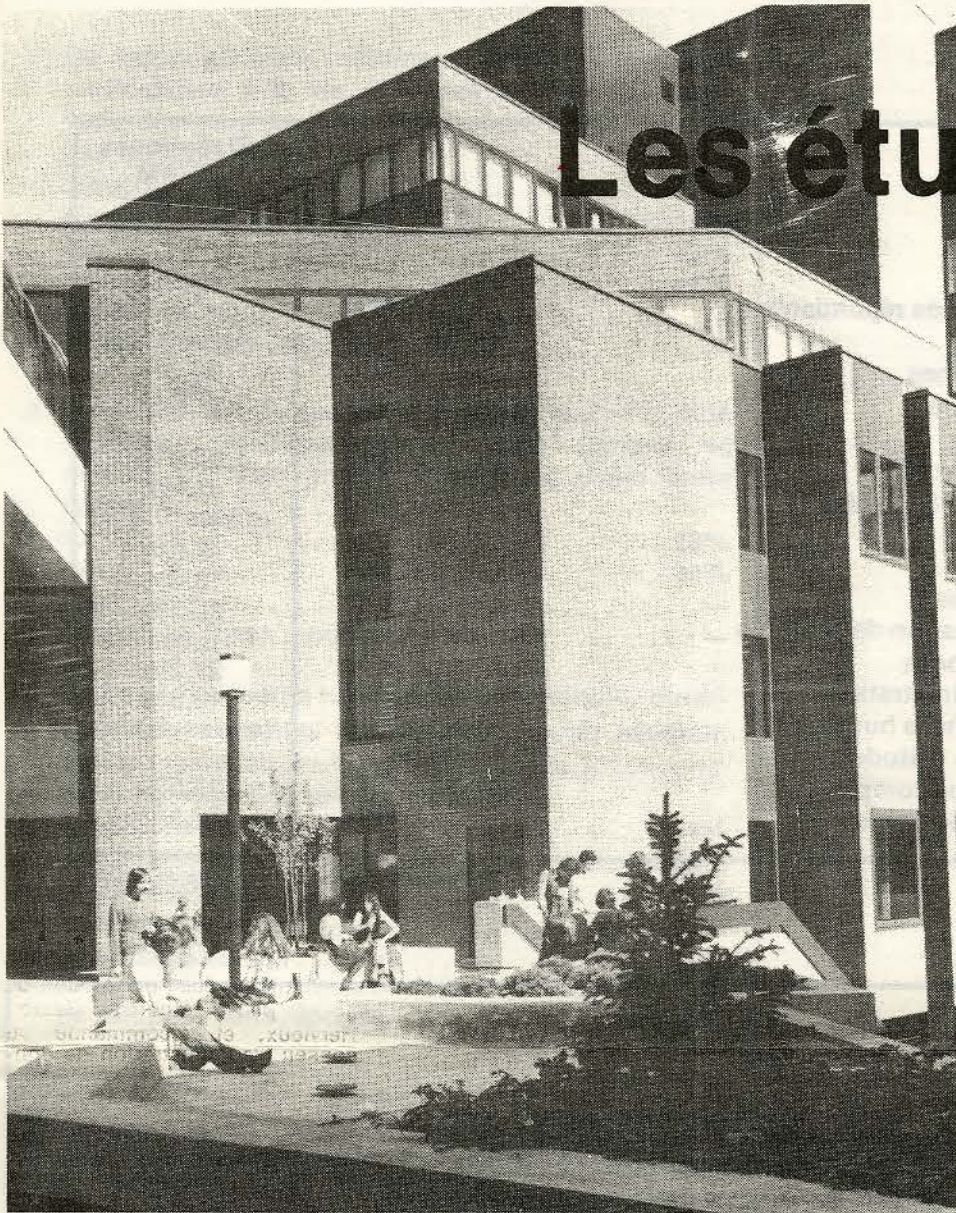
La collectivité universitaire est en deuil d'un de ses membres, M. Jean-Louis Houle, décédé récemment à l'âge de 61 ans. Professeur aux sciences de la gestion depuis 1971, il fut pionnier des méthodes de formation par le groupe. Auteur d'un manuel de comportement organisationnel, formateur au Centre de Bethel de l'Université du Maine, il faisait partie du National Training Laboratory ainsi que de l'Organizational Behaviour (Canada). M. Houle avait acquis une vaste expérience des relations de travail à la CECM, de même que chez Canadair et RCA Victor. Il s'intéressait particulièrement aux problèmes de sécurité au travail et à la prévention des accidents industriels. M. Houle portait un intérêt particulier à la vie universitaire; il siégea notamment à la commission des études.

Clinique de la Croix-Rouge

Etudiants, professeurs, employés et tous les autres membres de la collectivité universitaire sont invités à donner du sang à la clinique de la Croix-Rouge, le lundi 15 septembre de 14h30 à 20h30 dans les foyers des salles Alfred-Laliberté et Marie Gérin-Lajoie, pavillon Jasmin.

Comme d'habitude, la Croix-Rouge compte sur la générosité de nombreux donateurs, y compris les gens de la communauté environnante qui passeraient par l'UQAM. L'objectif: 200 donneurs.

l'Uqam supplément



Les étudiants de l'UQAM

Sondage CROP

Au printemps 1979, le Conseil d'administration adoptait une politique de reconnaissance et de financement des associations étudiantes. On aurait pu croire alors que cette question, chaude et dans l'air depuis longtemps, allait enfin être résolue. Il n'en fut rien: ladite politique ne fut pas appliquée. En bonne partie parce que les deux principaux regroupements d'étudiants, l'AGEUQAM (Association générale des étudiants de l'UQAM) et l'AESG (Association des étudiants en sciences de la gestion), dénonçaient certaines composantes de cette politique. Tout particulièrement le chapitre III qui s'attachait, d'une part, à définir «l'association désirant l'exclusivité d'une reconnaissance de représentation universelle des étudiants» et, d'autre part, à en proposer les modalités d'accréditation et de financement.

Les discussions et les événements qui se sont déroulés la session dernière autour de cette question, ont amené le Conseil d'administration en avril 80 — un an après que la politique fut votée — à «suspendre toute procédure visant l'accréditation ou la reconnaissance officielle de tout regroupement de type unitaire ou fédératif...»

Le CA souhaitait, précisait-il, favoriser «la tenue d'un débat public dans une atmosphère propice à la discussion sur le fond du problème».

Et, par cette résolution (reproduite ci-contre) le Conseil d'administration mandait le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de former un groupe de travail chargé de recevoir et d'analyser toutes les suggestions relatives à l'ensemble des éléments de la politique en question.

Le groupe de travail a été formé cet été; il comprend deux membres, MM Claude Corbo, vice-recteur, et Gilbert Dionne, doyen intérimaire des études de premier cycle. Les membres du comité ont été invités à soumettre les résultats de leurs travaux au Conseil d'administration en octobre prochain.

D'autre part, et afin d'éclairer la problématique étudiante, (particulièrement le degré d'information et de participation des étudiants aux activités para-académiques, conseil de module, groupes ou associations étudiantes), la direction de l'UQAM décidait, en juin, de faire effectuer par la maison CROP un sondage auprès des étudiants de l'UQAM, inscrits à la session d'hiver 1980 — 1 005 étudiants ont été rejoints sur une totalité de 18 152.

Ce sondage téléphonique de type exploratoire (méthodologie systématique) s'inscrit dans la lignée des nombreux sondages d'opinion publique réalisés selon les normes habituelles de CROP et autres maisons reconnues. Il doit être lu en tenant compte des contraintes et marge d'erreurs liées au sondage fait par téléphone (temps alloué à l'interviewé beaucoup plus court que dans une entrevue «face à face» d'où, par exemple, la difficulté de s'assurer de la juste compréhension des questions posées, etc.). A ce sujet, on peut effectivement relever certaines données du sondage qui paraissent à première vue contradictoires.

Pour l'instant, la direction de l'UQAM réserve ses commentaires suite au sondage. Le journal, pour sa part, publie le questionnaire et le sommaire des résultats.

Les sous-titres sont de la rédaction.

Hélène Sabourin

Audiences publiques

Le groupe de travail désigné pour revoir l'ensemble de la question de la reconnaissance et du financement des associations étudiantes, tiendra des audiences publiques à l'Université, du 15 septembre au 3 octobre.

M. Hérard Jadotte, du bureau de la recherche institutionnelle, agit à titre de secrétaire du comité, dont les membres sont MM. Claude Corbo et Gilbert Dionne. L'endroit et l'horaire de la tenue des audiences seront largement annoncés. Sont invités à présenter leurs points de vue les groupes ou individus faisant partie de la collectivité universitaire.

Renseignements: 282-3032.

Résolution 80-A-2785, adoptée par le conseil d'administration le 28 avril 1980

- CONSIDÉRANT que la politique en matière de reconnaissance d'association générale d'étudiants a été adoptée par le Conseil d'administration le 28 mai 1979 (79-A-2332);
- CONSIDÉRANT qu'en vertu de cette politique l'Université a statué sur le bien-fondé de reconnaître une seule association étudiante, regroupant toutes les familles;
- CONSIDÉRANT que les deux principaux regroupements étudiants à l'UQAM, l'AGEUQAM et l'AESG, ont maintes fois dénoncé les dispositions relatives à l'application du chapitre III de la politique de reconnaissance des associations étudiantes;
- CONSIDÉRANT la désaffection de l'AESG pour l'AGEUQAM;
- CONSIDÉRANT qu'en l'absence d'une législation spécifique concernant l'accréditation et la re-

connaissance officielle d'organismes étudiants selon le modèle syndical au Québec, qu'il est du devoir de l'UQAM de proposer les modalités à satisfaire pour obtenir ladite accréditation;

• CONSIDÉRANT les rapports d'application de la politique en question pour 1979-80;

• CONSIDÉRANT la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

IL EST PROPOSÉ:

1. DE SURSEoir à l'application du chapitre ayant trait à la reconnaissance officielle d'une association générale étudiante.
2. DE CONCLURE, avec l'AGEUQAM et l'AESG, un moratoire sur toute prétention de l'une ou l'autre en vue d'être reconnue officiellement afin de permettre un débat public dans une atmos-

phère propice à la discussion sur le fond du problème.

3. D'AFFIRMER de nouveau qu'il appartient aux étudiants seuls de définir le mode de regroupement qui leur convient.

4. DE SUSPENDRE toute procédure visant l'accréditation ou la reconnaissance officielle de tout regroupement de type universitaire ou fédératif jusqu'à ce que les étudiants aient clairement défini un mode de regroupement susceptible de favoriser l'expression de leurs opinions et aspirations.

5. DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour qu'il forme un groupe de travail dont le mandat sera de recevoir et d'analyser toutes les suggestions concernant:

- 5.1) la procédure d'accréditation ou de reconnaissance officielle, en tenant compte des possibilités de regroupement: unitaire ou fédératif, sectoriel, confédératif ou autre.
- 5.2) les modalités de la consultation à effectuer afin de faire la preuve de la représentativité de toute association générale, qui manifesterait le désir d'obtenir une reconnaissance officielle de la part de l'UQAM.
- 5.3) la procédure à suivre et les modalités de consultation à effectuer dans le cas d'une association qui désire percevoir une cotisation obligatoire.
- 5.4) les ressources et services que l'UQAM doit mettre à la disposition d'une association générale accréditée.
6. DE FAIRE en sorte que les résultats des travaux soient déposés au conseil d'administration du mois d'octobre 1980.

Les étudiants de l'UQAM — Sondage CROP

Le profil pédagogique

1. Tout d'abord, pourriez-vous me dire combien de cours vous avez complétés à la session d'hiver 1980?
- | | |
|----------------------|-----|
| 1 cours..... | 22% |
| 2 cours..... | 20% |
| 3 cours..... | 9% |
| 4 cours..... | 15% |
| 5 cours..... | 24% |
| plus de 5 cours..... | 5% |
| refus..... | — |
| sans réponse..... | — |
| aucun..... | 5% |

2. Et combien de cours avec-vous complétés au **total** depuis le **début** de votre cours universitaire (incluant la session d'hiver 1980)?

5 cours ou moins.....	25%
de 6 à 10 cours.....	23%
de 11 à 15 cours.....	11%
de 16 à 20 cours.....	12%
de 21 à 25 cours.....	5%
plus de 25 cours.....	23%
sans réponse.....	—

3. A la session d'hiver 1980, étiez-vous inscrit à un certificat de 1er cycle, un baccalauréat, un programme de 2e cycle ou un doctorat?

certificat de 1er cycle.....	28%
baccalauréat.....	64%
programme de 2e cycle.....	6%
(incluant propédeutique)	
doctorat.....	—
autre.....	3%
refus.....	—
sans réponse.....	—

4. Au moment de faire votre demande d'admission à l'UQAM, déteniez-vous oui ou non un diplôme d'études, soit collégiales ou universitaires?

oui.....	82%
(incluant brevet)	
non.....	18%

	Sondage	Statistiques UQAM hiver 80 *
nombre de répondants	1005	18 152 (nombre total d'étudiants)
sexe:		
hommes	: 49%	52,2%
femmes	: 51%	47,8%
cycle:		
1er cycle	: 96%	93,0%
2e et 3e cycles	: 4%	6,4%
		(divers: 0.6%)
secteur:		
arts	: 8%	8,6%
lettres	: 11%	10,6%
formation des maîtres	: 24%	20,5%
sciences	: 10%	8,8%
administration	: 25%	27,2%
sciences humaines	: 23%	18,9%
		(autres: 5,4%)
régime d'études:		
temps complet	: 45%	43,5%
temps partiel	: 55%	56,5%

[*] Source: bureau du registraire de l'UQAM

Les services

5. Je vais énumérer quelques-uns des services offerts par l'UQAM. Pour chacun des services suivants, dites-moi si vous l'utilisez au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou si vous ne l'avez jamais utilisé:

	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Jamais	Refus	N.S.P. P.R.
la bibliothèque.....	49%	30%	22%	—	—
Les activités sportives.....	7%	8%	85%	—	—
les activités socio-culturelles.....	5%	27%	68%	—	—
le Journal UQAM.....	38%	28%	33%	—	1%
le Bulletin Quotidien.....	58%	11%	30%	—	—

6. Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait:

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	Refus	N.S.P. P.R.
de la bibliothèque	15%	40%	17%	5%	—	23%
des activités sportives...	2%	8%	5%	5%	2%	77%
des activités socio-culturelles.....	4%	21%	4%	2%	2%	67%
du Journal UQAM.....	7%	44%	8%	1%	1%	38%
du Bulletin Quotidien...	21%	44%	2%	1%	1%	32%

Les étudiants de l'UQAM — Sondage CROP

La vie étudiante

7. De façon générale, comment décririez-vous votre participation à la vie étudiante à l'UQAM: diriez-vous que vous participez beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la vie étudiante?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| beaucoup | 7% |
| assez | 19% |
| peu | 37% |
| pas du tout | 36% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | — |
8. A l'UQAM, est-ce que vous faites partie d'un comité d'activités para-académiques, d'un Conseil de module ou d'un groupe d'étudiants d'une autre nature?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| oui | 13% |
| non | 86% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | — |
9. En ce qui concerne les Conseils de module, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait du fonctionnement de votre Conseil de module?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| très satisfait | 11% |
| plutôt satisfait | 43% |
| plutôt insatisfait | 16% |
| il ne fonctionne pas | — |
| très insatisfait | 6% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | 23% |

Les associations étudiantes

10. Parlons maintenant des associations étudiantes. A votre avis, est-il très important, assez important, peu important ou pas du tout important qu'il y ait dans une université une association étudiante pour représenter l'ensemble des étudiants?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| très important | 64% |
| assez important | 29% |
| peu important | 4% |
| pas du tout important | 2% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | 2% |
11. Pour vous personnellement, est-il très important, assez important, peu important ou pas du tout important d'être représenté par une association générale des étudiants?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| très important | 53% |
| assez important | 29% |
| peu important | 11% |
| pas du tout important | 6% |
| refus | — |
| ne sais pas - sans réponse | 1% |

12. D'après-vous, l'UQAM a-t-elle adopté ou non une politique de reconnaissance des associations étudiantes?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| oui | 20% |
| non | 46% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | 34% |
13. Diriez-vous que vous êtes très bien informé, plutôt bien informé, plutôt mal informé ou très mal informé au sujet de la politique de reconnaissance des associations étudiantes de l'UQAM?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| très bien informé | 14% |
| plutôt bien informé | 37% |
| plutôt mal informé | 41% |
| très mal informé | 6% |
| refus | 1% |
| ne sait pas - sans réponse | 1% |
14. Vous personnellement, lequel des deux types d'associations étudiantes suivants préférez-vous?
- une **seule** association générale des étudiants . 25%
- ou
- une association générale des étudiants pour chacun des six secteurs de l'UQAM
- | | |
|----------------------------------|-----|
| les deux | 63% |
| les deux | 5% |
| autre: | 2% |
| (préciser) | — |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | 5% |
15. Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable à ce que la direction d'une université s'assure qu'une association générale des étudiants qui a été reconnue, soit représentative de l'ensemble de ses membres?
- | | |
|----------------------------------|-----|
| tout à fait favorable | 43% |
| plutôt favorable | 38% |
| plutôt défavorable | 7% |
| tout à fait défavorable | 7% |
| refus | — |
| ne sait pas - sans réponse | 6% |

L'AGEUQAM

16. D'après vous, laquelle des deux options suivantes devrait être retenue par l'UQAM:
- (...) reconnaître l'AGEUQAM comme seule représentante des intérêts de l'ensemble des étudiants **sans s'assurer auparavant** de sa représentativité
- | | |
|---|-----|
| ou | 18% |
| (...) reconnaître l'AGEUQAM comme seule représentante des intérêts de l'ensemble des étudiants seulement après s'être assurée de sa représentativité | 70% |
| autre | 1% |
| refus | 1% |
| ne sait pas - sans réponse | 10% |

17. Diriez-vous que vous êtes très bien informé, plutôt bien informé, plutôt mal informé ou très mal informé au sujet:

	Très bien informé	Plutôt bien informé	Plutôt mal informé	Très mal informé	Refus	N.S.P. P.R.
des objectifs de l'AGEUQAM?	9%	22%	44%	21%	—	3%
des modes de fonctionnement de l'AGEUQAM	7%	17%	46%	25%	—	5%

Les étudiants de l'UQAM — Sondage CROP

18. Au cours de la session d'hiver 1980, à votre connaissance, y a-t-il eu dans votre programme ou module une réunion de votre assemblée étudiante sur la reconnaissance de l'AGEUQAM par l'UQAM?

oui 46%

non 30%

refus —

ne sait pas - sans réponse 24%

19. Avez-vous assisté à cette réunion de votre assemblée étudiante de module ou de programme?

oui 51%

non 49%

refus —

ne sait pas - sans réponse —

20. Lors de cette réunion, diriez-vous que la position prise par votre assemblée étudiante était très représentative, assez représentative, peu représentative ou pas du tout représentative de ce que pensent les étudiants de votre module ou programme sur la reconnaissance de l'AGEUQAM?

très représentative 33%

assez représentative 28%

peu représentative 27%

pas du tout représentative 8%

refus —

ne sait pas - sans réponse 3%

21. Au cours de l'année académique 1979-80, à combien d'assemblées générales de l'AGEUQAM avez-vous assisté?

une 15%

deux 14%

trois 5%

quatre ou plus 8%

aucune 58%

refus —

ne sait pas - sans réponse —

22. D'après-vous, les décisions prises par l'AGEUQAM sont-elles très représentatives, plutôt représentatives, peu représentatives ou pas du tout représentatives de ce que pensent les étudiants?

très représentatives 5%

plutôt représentatives 22%

peu représentatives 32%

pas du tout représentatives 9%

refus —

ne sait pas - sans réponse 32%

23. En général, diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait du fonctionnement de l'AGEUQAM?

très satisfait 4%

plutôt satisfait 27%

plutôt insatisfait 22%

très insatisfait 12%

refus —

ne sait pas - sans réponse 35%

24. Dans l'éventualité où l'AGEUQAM demanderait à la direction de l'UQAM de percevoir une cotisation obligatoire de 5\$, à chaque session au moment de l'inscription, seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord pour payer cette cotisation?

tout à fait d'accord 26%

plutôt d'accord 29%

plutôt en désaccord 17%

tout à fait en désaccord 20%

refus —

ne sait pas - sans réponse 7%

Les instances supérieures

25. D'après-vous, est-il très important, assez important, peu important ou pas du tout important que les étudiants de l'UQAM soient représentés:

	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important	Refus	N.S.P. P.R.
au Conseil d'administration de l'UQAM par des étudiants qui occuperaient les deux sièges prévus à cette fin par la loi de l'Université du Québec?	71%	22%	3%	1%	—	3%
à la Commission des études de l'UQAM par des étudiants qui occuperaient les six sièges prévus à cette fin par la loi de l'Université du Québec?	69%	23%	2%	1%	—	6%

L'âge et l'emploi

26. En terminant, voici quelques questions qui nous aideront à comparer vos réponses avec celles des autres participants au sondage. Quel âge avez-vous?

20 ans ou moins 9%

de 21 à 22 ans 18%

de 23 à 24 ans 14%

de 25 à 26 ans 12%

de 27 à 28 ans 9%

de 29 à 30 ans 7%

de 31 à 35 ans 13%

de 36 à 40 ans 10%

de 41 à 45 ans 4%

de 46 à 50 ans 2%

plus de 50 ans 1%

refus —

sans réponse —

27. Est-ce que vous occupiez un emploi pendant la session d'hiver 1980?

oui 68%

non 32%

refus —

sans réponse —

28. Travailliez-vous à temps plein ou à temps partiel?

temps plein 66%

temps partiel 34%

refus —

sans réponse —

29. Pendant combien d'heures par semaine?

moins de 10 heures 8%

de 10 à 15 heures 10%

de 16 à 20 heures 12%

de 21 à 25 heures 11%

de 26 à 30 heures 9%

de 31 à 35 heures 17%

plus de 35 heures 32%

refus —

sans réponse 1%

30. Cet été, avez-vous un emploi à temps plein, à temps partiel ou êtes-vous sans emploi?

temps plein 54%

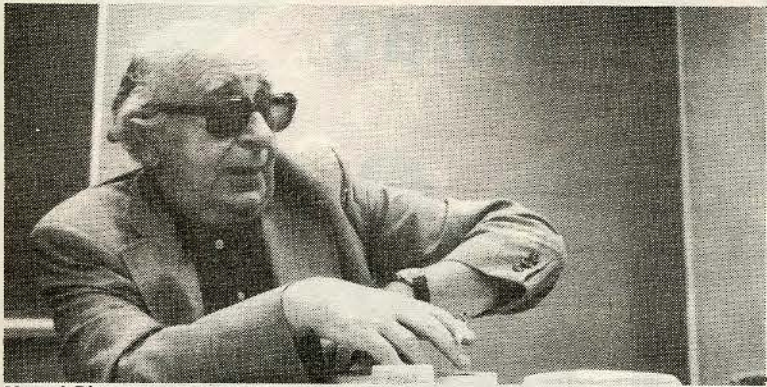
temps partiel 13%

sans emploi 24%

refus —

sans réponse —

en vacances 10%



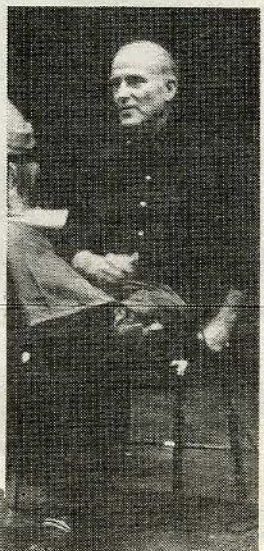
Marcel Rioux



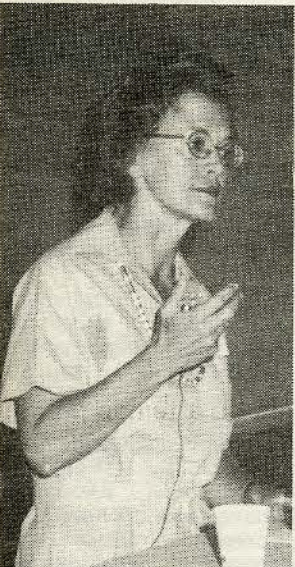
Mikel Dufrenne



Kasuo Ohono



Robert Irwin



Fernande Saint-Martin



Jacques Tousignant



Au banquet de clôture de Colloque 80, de g. à d.: MM Claude Pichette, recteur de l'UQAM; Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation; Jean-Pierre Boivin, vice-doyen de la famille des Arts.

De 1923 à l'intégration à l'UQAM

L'orientation pédagogique à l'Ecole des Beaux-Arts

Question de mieux percevoir de quoi elles-mêmes sont issues, Mmes Francine Couture (histoire de l'art) et Suzanne Lemerise (arts plastiques) ont amorcé une recherche sur l'orientation pédagogique de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal de 1923 à 1969. Elles ont livré les grandes lignes de cette petite histoire lors d'un atelier du Colloque.

Leur objectif: démontrer que l'évolution de l'Ecole des Beaux-Arts a été intimement liée au développement social du Québec; que le champ de l'art n'a d'aucune façon été étanche aux champs culturel, intellectuel, politique et au développement du système d'enseignement.

Créée en 1923 par le gouvernement Taschereau nettement préoccupé par le progrès industriel, la première Ecole des Beaux-Arts ne s'appuyait pas sur le modèle traditionnel européen. Son directeur, M. Maillard, opposant à la notion de beaux arts celle de la pratique artistique intégrée aux milieux de l'entreprise, souhaitait former des ouvriers d'arts en design industriel et artisanal ainsi qu'en arts appliqués.

La crise économique des années 30 le détourna de ce projet. Pour échapper surtout à l'influence des arts américains, M. Maillard leva bien haut, pendant près d'une décennie, le drapeau de l'art national canadien, utilisant les arguments idéologiques dits de conservation: nationalisme, régionalisme, etc. Sous son règne, l'Ecole formera également des «professeurs de dessin», selon la progression fort lente de la scolarisation au Québec.



Suzanne Lemerise et Francine Couture

Parallèlement à l'éveil culturel et artistique de la société québécoise d'après-guerre, l'Ecole des Beaux-Arts changera de cap à partir des années 40. Deux noms ont particulièrement marqué cette période: Alfred Pellan et Robert Elie. Le premier ouvrira les enseignements à «l'art vivant» et aux idées nouvelles. Le second, directeur dès 1958, inscrira ces changements dans une conception humaniste de l'enseignement des arts, inspirée des Mounier, Bergson, Maritain. On dit de lui, sur le ton de l'éloge, qu'il proposa davantage un projet d'homme qu'un programme institutionnel: l'art devait sauver l'homme en le rendant plus

humain. Fait intéressant à noter: M. Elie tentera quelques démarches auprès de l'Université de Montréal pour y intégrer les Beaux-Arts afin que la pratique artistique y soit reconnue au même titre que les autres pratiques...

On observe au même moment une importante évolution dans la formation pédagogique des enseignants en arts; l'éducation artistique pour enfants profita donc largement des retombées du renouveau général de l'Ecole.

1964: création du ministère de l'Éducation; 1967: mise sur pied du réseau des cégeps; 1968: contestation étudiante, aux Beaux-Arts comme ailleurs; 1969: intégration de l'Ecole à l'UQAM, publication du rapport Rioux, etc. A cette étape marquée par la réforme et la rationalisation de l'enseignement, correspondra, en arts, un «discours» tourné vers la didactique: comment s'adapter aux nouvelles structures scolaires, comment mettre l'art en rapport avec les valeurs d'enseignement, quel est le rôle social de l'art.

Pour les lecteurs curieux d'en savoir plus long sur la recherche de Mmes Couture et Lemerise, le département d'arts plastiques publiera cet automne une brochure intitulée «L'enseignement des arts au Québec». Outre cette communication, trois autres textes paraîtront au sommaire. Question de mieux percevoir de quoi eux-mêmes sont issus, étudiants et professeurs en arts pourront se procurer l'ouvrage pour la modique somme de 25\$.

D.N.

Les arts et l'Université: une alliance difficile?

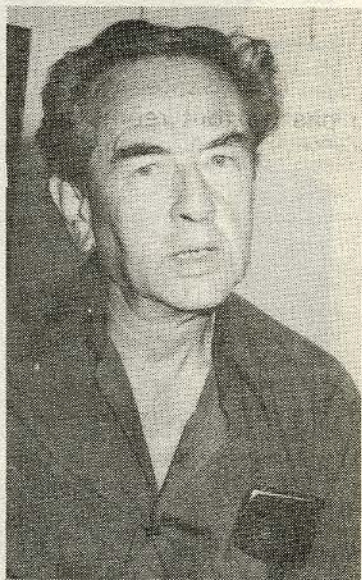
L'enseignement des arts est-il incompatible avec l'université? M. Jacques de Tonnancourt, professeur au département d'arts plastiques depuis la création de l'UQAM, s'est aventuré à poser la question dans ce colloque regorgeant d'universitaires.

Prenant pour acquis que l'alliance des arts avec l'université est chose souhaitable et irréversible, M. de Tonnancourt soutient qu'après onze ans, les rapports «justes» entre eux sont encore à établir.

«L'Université, explique-t-il, est généralement tournée vers la connaissance scientifique, fondée sur le verbal, l'analytique, le discursif, la haute précision d'où équivoques et ambiguïtés sont bannis. L'Université aspire au conscient, aux idées claires. En arts, les tendances sont différentes; nous travaillons à partir de l'inconscient, de l'infraverbal, du synthétique, de l'obscur, du fluide. Nous ne cultivons pas de la même manière les ressources de l'esprit. Surtout, nous n'avons pas le même tempo.»

Selon M. de Tonnancourt, l'asservissement de l'enseignement des arts aux règles universitaires plutôt qu'à celles de l'art a considérablement éloigné l'enseignement de son objet: l'art.

Il le déplore en ces termes: «Nous nous sommes laissés prendre au jeu du rôle universitaire. Nous nous sommes laissés colonisés par des manières de penser et de faire qui ne sont pas



Jacques de Tonnancourt

les nôtres. Nous nous sommes laissés régir par des formes qui ne nous conviennent pas.»

La fragmentation et l'emprisonnement du temps dans la grille-horaire des études universitaires illustrent son point de vue. «Plus le temps d'apprentissage est réduit, plus la notion précède l'expérience, plus la primauté est donnée à la connaissance plutôt qu'à l'essence. Dans un bloc de cours de trois heures en peinture, par exemple, poursuit M. de Tonnancourt, les étudiants n'ont

pas le temps d'éprouver, alors ils apprennent; ils n'ont plus le temps de passer des impressions à l'expression, des concepts aux concepts; ils n'ont que le temps de brasser des concepts. Or négliger le premier degré, celui du sentir, est anti-création; c'est l'évolution même de l'étudiant qui est ici en cause.»

Pour cet ancien professeur de l'Ecole des Beaux-Arts, le passage au système universitaire a surtout apporté des avantages d'ordre quantitatif: plus d'inscrits. Changements qu'il qualifie toutefois de superficiels puisque «nous n'avons pas encore trouvé les façons de partir de l'étudiant, lequel en arts est le contenu-même du cours.»

Même si, à son avis, ses collègues ont perdu la sensation de pouvoir transformer tant soit peu la situation actuelle, M. de Tonnancourt souhaite que le secteur des arts se redéfinisse à partir de ses propres besoins, prenne une certaine distance avec l'Université, préférant même l'idée d'affiliation à celle d'intégration.

«Sans quoi il est à craindre qu'un jour les oiseaux en arrivent à consulter les ornithologues au sujet de leurs migrations, accouplements, etc. et perdent ainsi la précieuse liberté qui leur est donnée par la nature. Car, conclut M. de Tonnancourt, l'esthétisme est aux artistes ce que l'ornithologie est aux oiseaux.»

D.N.